

Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift
Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft
Band: 155 (1989)
Heft: 7-8

Artikel: Cinquante ans après
Autor: Chevallaz, Georges-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-59377>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

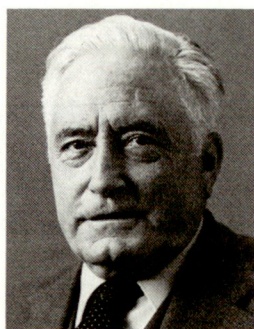
Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cinquante ans après

Georges-André Chevallaz

La commémoration du cinquantième anniversaire de la mobilisation générale de 1939 a suscité des sentiments divers: la reconnaissance, sans doute, des très nombreux participants à ces retrouvailles historiques; l'inévitable indignation des adversaires de l'armée, dans l'illusion d'un désarmement candide et exemplaire; enfin, des réserves et des nuances dont il convient de tenir compte, parce qu'elles émanent de têtes pensantes, soucieuses, à juste titre, de la bonne conscience helvétique.



Georges-André Chevallaz,
geb. 7.2.1915
Gymnasium Lausanne
und Universität Lausanne,
Dr. phil.
1958–1973:
Stadtpräsident von Lausanne
und Nationalrat
1974–1979 Bundesrat
Vorsteher des
Eidgenössischen Finanz-
und Zolldepartements
1980–1983: Bundesrat
Vorsteher des
Eidgenössischen Militär-
departements
Autor zahlreicher
Publikationen

D'autres se sont battus ...

Il est vrai que cette commémoration ne justifie aucune jubilation, aucun triomphalisme de notre part. On ne fête pas, à grand éclat d'enthousiasme, le début d'un conflit de six années qui, comme on pouvait le prévoir, serait un désastre pour l'Europe, par ses ruines, par ses millions de victimes, dans ce «déchaînement des nationalismes de bêtes à cornes qui engendrerait la sélection des vertus viriles», comme l'avait prophétisé Frédéric Nietzsche. Nous n'avons pas davantage motif à triompher. Nos divisions n'ont pas défilé sous les arcs de triomphe des capitales vaincues, et nos trente modestes chars Skoda n'ont pas libéré des peuples opprimés, sous les fleurs et les acclamations des victoires éphémères.

Seuls, avec la Suède – car l'Espagne avait déjà, par anticipation, payé sa lourde dette au conflit des idéologies – nous sommes restés en dehors de la guerre, gérant paisiblement nos libertés civiques, notre travail, notre bien-être. Il serait bien prétentieux de nous en attribuer à nous seuls le mérite. Selon les philosophies, le hasard ou la Providence déterminent nos destins. D'autres que nous ont combattu pour la liberté de l'Europe, ou, dans l'ambiguïté, pour sa conquête. Résistance chez nos voisins, ténacité britannique, contribution décisive, militaire et matérielle, des Américains, bulldozer soviétique, aux intentions moins claires, ont recouvré, puis préservé l'indépendance des nations occidentales, et, par là même, la nôtre.

Devons-nous, pour autant, nous culpabiliser d'avoir assisté à la mêlée du haut du balcon alpin, ou, pour les Suédois, des phares de la Baltique, sans y participer? Des plumes augustes de notre pays ont pu, rétroactivement, dans le confort d'une paix depuis longtemps rétablie, le déplorer, avoir honte de notre «lâcheté».

Vocation et mission de neutralité

Loin d'en rougir, nous avons toutes raisons d'assumer notre neutralité.

Tout d'abord parce qu'elle nous a tenus dans la paix à l'écart de ces carrousels guerriers qui ont tristement contribué à la grandeur et à l'orgueil de la civilisation européenne, particulièrement au cours de ces deux derniers siècles. Ensuite, parce que l'histoire n'est pas manichéenne, et que si les coeurs et les esprits de la grande majorité des Suisses penchaient, en 1939, du côté des démocraties occidentales, on ne pouvait estimer que ces dernières, de la rigueur du traité de Versailles à la versatilité de leurs gouvernements et à leur propre mésentente, avaient mis à profit le sursis de l'entre-deux guerres pour une réconciliation nécessaire et durable de l'Europe.

Enfin, et surtout, la neutralité suisse, pragmatique en ses débuts, est dès 1815 une obligation de droit international, reconnue et garantie par les puissances, dépassant son intérêt purement stratégique et européen, pour servir la cause de la paix dans le monde, s'entremettre activement pour parer aux blessures et aux déprédations de la guerre. Il est évident que, pour être crédible, cette neutralité implique l'indépendance politique et, partant, la défense du territoire. La neutralité n'est pas un opportunisme à éclipses: elle est fiable dans sa continuité.

Une neutralité menacée

Le respect de cette neutralité, malgré les engagements pris et les propos tenus par le Führer, n'allait pas de soi. Les puissances de l'Axe auraient eu de multiples motifs à l'invasion de la Suisse.

1. Motivations politiques:

Les activistes nazis entendaient bien réunir au Grand Reich «Ces renégats qui ont abandonné la destinée commune du peuple allemand» ... «ce peuple le plus répugnant et ce système politique le plus lamentable» (Hitler, dans l'entrevue de Brenner du 2 juin 1941), tandis que Mussolini parlait à son allié de «l'anachronisme helvétique» (ibidem), «d'une des dernières positions de la Grande Bretagne sur le continent» (lettre du 19 octobre 1940) et que la presse fasciste fantasmait sur l'irrédentisme tessinois. L'attitude de la presse suisse, qui disait, avec prudence, mais, pour beaucoup, avec une claire fermeté, ce qu'elle avait à dire, justifia mainte démarche des ministres allemands et italiens à Berne. Enfin les sanctions prises contre les activistes nazis et les agents du renseignement allemand en Suisse ont suscité une vive

irritation au Nord du Rhin. Le III^{ème} Reich ne se faisait aucune illusion sur l'allergie du peuple suisse à son système.

2. Les avantages stratégiques d'une occupation de la Suisse par les armées de l'Axe étaient évidents: tenir le bastion alpin et en même temps le carrefour essentiel des axes Nord-Sud et Est-Ouest eût permis des roades rapides soit en cas de prolongation de la première phase du conflit, soit au moment du débarquement allié en Italie. Or, contrairement à ce qui se passe en Suède en 1941, où la division allemande Engelbrecht obtint, non sans contestation, le droit de passage entre la Norvège et la Finlande, et où les permissionnaires allemands purent traverser la Suède, aucune troupe allemande ne passa à travers la Suisse, ni au moins dès 1941, de matériel de guerre.

3. Sur le plan économique, l'occupation de la Suisse aurait permis de faire travailler à plein rendement l'appareil industriel, de recruter, de gré ou de force, des «volontaires» pour les usines allemandes ou pour la «croisade antibolchévique». Or, si la Suisse a, dès juin 1940, livré des armements au III^{ème} Reich, comme elle en avait, jusqu'alors, fourni essentiellement aux Franco-Britanniques, elle est loin d'avoir été, durant la guerre, un arsenal travaillant à plein rendement au service des armées de l'Axe, «travaillant six jours pour l'Allemagne et priant le 7^{ème} pour l'Angleterre», comme on l'a dit.



Abschied vom Kind (Foto P. Senn)

gerie sont inférieurs de plus de 10% à ce qu'ils seront dans l'immédiate après guerre. La contribution de la Suisse à l'armement du III^{ème} Reich ne dépasse pas 0,5% de la production militaire allemande au plus fort de la guerre.

Il est vrai que l'encerclement total de la Suisse la plaçait dans la dépendance économique de l'Allemagne, qui lui livrait le fer et charbon indispensables à la vie économique – et au renforcement de ses propres armements – et que, par l'Italie ou par la France nous parvenait de l'outre-mer une part importante de notre ravitaillement. Il fallut donc d'après négociations – dans les rapports de force que l'on imagine – pour que la Suisse obtînt, des puissances de l'Axe, ses fournitures en matière premières, l'accès à la mer et la poursuite, en pleine guerre, de relations commerciales restreintes, mais substantielles, qui représenterent, entre 1940 et 1944, 10 à 15% de ses échanges.

Il faut, à ces fins, faire valoir les droits de la neutralité, mais aussi consentir à l'Allemagne, dans le cadre d'accords de clearing, de lourdes créances. La Banque nationale suisse se prêta à échanger des devises contre l'or prélevé par l'Allemagne, en vertu du droit de guerre, sur le trésor des pays conquis. Quoi que l'on puisse penser de ces transactions, elle furent multilatérales: les réserves d'or de la banque centrale helvétique s'enrichirent de près de 3 milliards de francs or provenant des pays anglo-saxons et pour 1,2 milliards de l'Allemagne. Les études récentes – celles de Philippe Marguerat par exemple – prennent en compte les inévitables concessions économiques auxquelles l'Etat neutre – a fortiori s'il est encerclé et s'il joue un rôle important dans les finances in-

ternationales – peut être contraint. Elles relèvent l'équilibre pragmatique auquel s'est tenue la Suisse entre les belligérants.

D'autres témoignages vont dans le même sens: Dans les études de l'Ecole d'officiers de Munich, Rüdiger Walter, dans «Die Beziehungen der Schweiz zu Deutschland während des Zweiten Weltkriegs»:

«Aus heutiger Sicht kann man die von der Schweiz während des Zweiten Weltkriegs abgeschlossenen Handelsverträge und Wirtschaftsabkommen als ein Zeugnis ihres Selbstbehauptungswillens und ihres Bemühens um Wahrung von Souveränität und Neutralität ansehen. Bis zum Kriegsende konnte sie die wirtschaftliche Eingliederung in eine der Kampffronten verhindern.»¹

A la fin de la guerre, une mission économique américaine, anglaise et française fut envoyée en Suisse pour enquêter sur les démarches économiques et financières et les reproches faits à la Confédération. Elle conclut au versement par la Suisse d'une indemnité de 250 millions de francs pour les avoirs spoliés qui seraient tombés de la moitié. Sans s'en reconnaître l'obligation juridique, la Confédération versa la somme qui peut, après tout, être considérée comme un paiement compensatoire pour les incontestables bénéfices enregistrés par la banque helvétique dans une guerre qu'elle n'avait pas provoquée.

Economie et neutralité

Les chiffres en apportent la démonstration. Les années précédant la guerre souffrent encore des séquelles de la crise du début des années 30. Mais le tonnage des exportations suisses baisse encore, entre 1938 et la moyenne 1940–1944, de 615 millions de tonnes à 420 millions. Or, en principe, armements et munitions sont plutôt lourds. Certes, la proportion de l'Allemagne à nos exportations croît fortement: Elle passe de 16% en 1938–1939, chiffres extrêmement bas pour nos relations avec un pays qui est, traditionnellement, notre premier partenaire, à 35% de nos exportations – proche des proportions actuelles –: ce qui, par extrapolation, pourrait représenter un tonnage passant de 100 millions à 120 millions de tonnes. Malgré le rapatriement de la main-d'œuvre étrangère, le chômage demeure en Suisse. Les effectifs ouvriers dans la métallurgie, la mécanique et l'horlo-

Neutralité et bons offices

Un conflit, si violent soit-il, ne coupe pas d'une manière totale les relations entre les belligérants. Des contacts, officiels ou clandestins, subsistent, avouables ou douteux, s'efforçant à la sauvegarde des personnes, des biens, des intérêts, dans le cadre du droit international, des perspectives d'avenir ou des sondages de paix, à la recherche et à la transmission du renseignement. Les pays neutres y sont particulièrement prédestinés, à leurs risques et périls. S'il est douteux que «la guerre ait été gagnée en Suisse», comme l'a prétendu l'histoire remaniée de Pierre Accoce et de Pierre Quet, il est évident que ce pays a été le théâtre d'activités intenses, généralement souterraines et parfois utiles à la cause de la paix ou à l'atténuation des souffrances.

La Confédération a, d'autre part, assumé 273 représentations des États en guerre les uns chez les autres, d'innombrables interventions pour respect du droit et la défense des intérêts humanitaires. Il serait indécent de faire étalage de l'action du Comité international de la Croix Rouge, tant il est vrai que cette institution est, en temps de guerre comme en temps de paix, le plus nécessaire et le plus évident témoignage de la vocation de neutralité. La Suisse a, d'autre part, accueilli quelques 300 000 réfugiés et internés. Le bateau était-il plein? Le problème reste ouvert. Mais il n'eût pas été possible d'accueillir les millions de Juifs et d'opposants menacés par la répression nazie. Et quant à les accepter en transit, partout les frontières se fermaient.

Malgré leurs engagements et leurs déclarations publiques, le Führer ni le Duce ne portaient grande estime à la neutralité suisse. Elle allait à l'encontre de leurs prétentions nationalistes et de leur idéologie totalitaire. Il est douteux que l'absence de devises au guichet du banquier suisse eût conduit à l'arrêt d'une entreprise forcenée qu'Hitler était bien décidé à conduire «bis zum bitteren Ende». La «guerre totale» se souciait peu des bons offices et du droit humanitaires de la Croix-Rouge.

Dès lors, la neutralité, vêtue de son blanc manteau et sa seule vertu, protégée par banderoles pacifistes, usant de la «résistance passive» n'aurait pas détourné les puissances de l'Axe d'une occupation «pacifique». Nous aurions dû subir la tutelle des Gauleiter, le travail contraint, les camps d'ouvrier en Allemagne, et pour les résistants, la répression, les représsailles collectives sur des populations innocentes, les Oradour et les Lidice.

Cela nous a été évité. Par la Providence sans doute, par la carte de guerre aussi, par la résistance d'autres peuples et les risques aventureux pris par les deux dictateurs. Mais aussi, et surtout – à l'instant décisif – par la dissuasion de notre défense militaire et notre volonté de résistance. Car le danger fut réel, prémédité, préparé. Non certes, malgré les alertes prématurées, durant la première phase de la guerre. Mais, sans doute, dès ce mois de juin 1940, où Hitler a l'Europe à ses pieds, seule l'Angleterre résistant, sans risque de sa part d'une contre-offensive sur le continent. L'occasion serait parfaite pour ramener les «Renégats» à la destinée commune du peuple allemand.

Le 20 juin 1940, le Reich avait coupé les fournitures de charbon indispen-



Marsch in den Grenzabschnitt (Foto H. Henn)

sables à la vie économique des Suisses. A l'armistice du 25 juin, le corps blindé du général Guderian occupait la Bourgogne avec ses divisions cuirassées et motorisées. Le groupement alpin du général Schoerner était à Pontarlier. Dans le même temps, le haut commandement de l'Armée a reçu la mission d'«examiner les possibilités d'une occupation par surprise de la Suisse, en prévoyant une attaque italienne par le Sud». Simultanément, le général Jodl, chef de l'Etat-major général charge l'OKW d'une étude analogue. Selon le général von Lossberg l'ordre émanait de Hitler lui-même.²

S'agit-il «d'un document pour le tiroir», comme le dira le même Lossberg³, d'un Kriegsspiel pour l'occupation d'états-majors désœuvrés ou d'une simple éventualité? On a peine à le croire quand on prend connaissance des renseignements détaillés réunis sur la Suisse par plus d'un millier d'espions, des dépôts d'armes aux qualifications des commandants des compagnies frontières à celles des officiers généraux, de leur penchants francophones ou germanophones, y compris les origines non alyennes du Divisionnaire Constam. Ce n'était pas manie de collectionneurs, mais bel et bien reconnaissance préalable et opérative. Enfin, on ne saurait négliger au sein

d'une colonie allemande de 30 000 personnes, la sélection et l'organisation d'une 5^{ème} colonne.

Ces plans d'opération seront d'ailleurs élaborés et retravaillés jusqu'en juin 1941, début de l'offensive contre l'URSS. L'OKW aura, dès lors, d'autres chats à fouetter. Mais jusqu'alors les caractéristiques de la défense helvétique, le plan d'invasion et ses modalités d'exécution sont étudiés attentivement. A vrai dire les chefs militaires allemands ne semblent pas persuadés de l'opportunité d'une agression. Ainsi lorsque le général Halder, chef de l'Etat-major de l'armée transmet au Generalfeldmarschall von Leeb, commandant du Groupe d'armées C, le 26 août 1940, l'ordre de préparer l'opération Suisse, lui fit-il entendre que ce travail doit être destiné à dissuader Hitler de cette initiative. «La Suisse est décidée à s'opposer à l'invasion en engageant toutes ses forces.»⁴ D'autre part, la stratégie du Réduit exerce un effet dissuasif évident. Il eût été facile aux blindés allemands, en livrant le combat décisif sur le Plateau, de bousculer une armée certes vaillante, mais dépourvue de chars et insuffisamment dotée en armes anti-chars. Le Réduit implique une guerre de siège; il faudra dès lors doubler le nombre des divisions prévues.

«So leicht es bei dem deutschen Übergewicht sein müsste, den nördlichen Teil der Schweiz zu besetzen, so unerträglich müsste es für die deutsche militärische Führung sein, auf unabsehbare Zeit starke Kräfte in einem hoffnungslosen Ringen um die schweizerischen Zentralpositionen in den Hochalpen festzulegen und ausserdem auf die lebenswichtigen Eisenbahnverbindungen mit den Achsenpartnern zu verzichten», déclare Halder dans une lettre de 1969⁵.

L'Etat-major italien, soucieux de n'être pas devancé par une opération allemande à travers la Suisse, procède, dès juin 1940, à des études symétriques⁶: du plan Vercellino du 10 juin 1940 au plan de juin 1941. Chez les Ciano, les Grandi, dans la Maison royale comme dans le commandement supérieur de l'Armée et chez le Maréchal Badoglio, le zèle paraît tempéré.

Mais on vit, des deux côtes, dans l'irrationnel. De Rome comme de Berlin proviennent à mainte reprise des informations inquiétantes. «Personne ne compte en Europe, sauf Hitler et Mussolini, déclare à notre ministre à Rome le comte Volpi, et même les avis de leur entourage n'ont sur eux qu'un poids relatif.»

La cohésion du pays

Le danger d'invasion a donc été réel. La dissuasion militaire a joué son rôle et gardé le pays de l'invasion. Ce rôle, l'armée n'aurait pas pu le jouer sans la cohésion du pays dans la volonté d'indépendance et de résistance. Lors de la Première guerre mondiale, la Suisse avait connu de graves dissensions intérieures entre Romands et Allemaniques, des tensions sociales très vives, provenant à la fois des conditions de vie, de salaires et d'aide insuffisante aux familles des mobilisés, à quoi s'ajoutait l'activisme des meneurs internationaux, qui sous la direction de Lénine, préparaient à Zimmerwald et à Kiental les programmes de la III^{ème} internationale.

Le climat était fort différent en 1939. Sans doute le fascisme mussolinien, sur fond de colonne trajane, avait-il exercé son attrait sur quelques plumes émotives, éprises d'ordre romain, des midinettes émoustillées par les effets de thorax des gladiateurs en chemise noire ou des contemporains en tournée qui constataient qu'en Italie les trains arrivaient à l'heure. Jusqu'en 1935, la chemise grise des frontistes, émule de la chemise brune, avait

connu des succès limités: quelques rassemblements de masse sous les oriflammes, des défilés la main tendue, l'œil noir et la mâchoire crispée, quelques sièges dans certains parlements alémaniques et même un égaré au Conseil national. Mais la «nuit de cristal» et d'autres bains de sang eurent tôt fait d'éclairer les Suisses. Le frontisme se liquéfia et le mouvement qui lui succéda, bien qu'animé par un poète, fut interdit dès novembre 1940. Sans doute se trouva-t-il quelques esprits, candides ou intéressés, zélés idéologiques ou hommes d'affaires prudents pour conserver dans leur cœur ou dans leur portefeuille l'image du Führer. Mais on déconseilla bientôt de parler le Hochdeutsch dans les trains.

La menace, dans sa réalité tangible, avait réalisé l'unité helvétique, qui s'était marquée en 1935 par l'adhésion du Parti socialiste à cette défense nationale qui est la condition de l'existence du pays, par les accords collectifs entre partenaires sociaux, réalisant la paix du travail. Dès 1940, les soldats bénéficièrent des compensations de salaires leur permettant d'entretenir leur famille, le système de financement, par prélèvement paritaire sur les salaires, étant destinés à devenir, dès 1947, la base de l'AVS. C'est également dans la concordance, à la faveur des pleins pouvoirs du Conseil fédéral, qu'a été défini le système fiscal de la Confédération, aujourd'hui déséquilibré et dépassé par le temps, mais qui a permis quarante années de modernisation, de rattrapage et d'équipement du pays. C'est en grande partie à 1939 que la Suisse doit l'esprit d'entente et de concertation qui lui a permis de réaliser dans la paix civile et dans la continuité la véritable révolution intérieure de ce dernier demi-siècle.

Mais cela ne nous fait pas oublier les circonstances de guerre. L'histoire n'est jamais figée. L'application qu'ont apportée certains publicistes à jeter le doute sur le comportement de la Suisse, de son gouvernement et du commandement de son armée tient plus d'un revisionnisme partisan, s'acharnant sur de soi-disant mythes, que d'une recherche objective. On a, par exemple, amplifié le désaccord entre le ministre des affaires étrangères Pilet-Golaz et le commandant en chef de l'armée, le général Guisan. Il serait exagéré de prétendre qu'une étroite amitié liait les deux hommes et quelques divergences ont pu s'exprimer entre eux avec vivacité. Mais, fondamentalement, et la connaissance personnelle que j'ai eue de ces deux

hommes me permet de l'affirmer, l'objectif était le même, maintenir la Suisse dans son indépendance et sa neutralité, car ils savaient, l'un et l'autre, que la guerre serait longue et ne souhaitaient ni l'un ni l'autre la victoire de l'Axe.

Mais les missions différaient. Pilet-Golaz, avec son collègue Stampfli, de l'Economie publique, avait à conduire, dans les conditions les plus difficiles qui se puissent, les négociations permettant de ravitailler la Suisse et d'y poursuivre le travail, de maintenir, qualitativement si ce n'est quantitativement, l'universalité de nos relations économiques, de limiter les concessions inévitables aux puissances de l'Axe sans provoquer la méfiance des Alliés. Il se situe bien au dessus de l'ingratitude qui l'a frappé.

Le général Guisan a su gagner et surtout conserver la confiance de l'armée et celle du peuple. Particulièrement en ce mois critique de juillet 1940. La décision du Réduit alpin, audacieuse, puisqu'elle plaçait toute la population du Plateau en avant de la ligne de défense principale, a eu, sur l'adversaire potentiel, un effet de dissuasion déterminant. Elle a, en même temps, par le rapport du Grütli, redonné moral, volonté de résistance et espoir à l'armée et au peuple, passablement ébranlés, avouons-le, par le succès fulgurant des armées allemandes. La guerre n'était pas terminée. La mission de neutralité serait tenue jusqu'au bout.

Il se justifie donc bien que, sans vanité triomphaliste, conscients des circonstances providentielles et des combats menés en Europe et dans le monde, nous commémorions, non sans fierté, ces heures décisives, où, par sa volonté de résistance, ses sacrifices, son armement, la Suisse a justifié son existence.

Notes

¹Rüdiger Walter. Beziehungen der Schweiz zu Deutschland während des Zweiten Weltkriegs (Munich 1970, p. 312).

²Daniel Bourgeois. Le III^{ème} Reich et la Suisse (1933-1941), p. 130. Hans Frölicher. Meine Aufgabe in Berlin, p. 31.

³Rüdiger Walter. Die Beziehungen der Schweiz zu Deutschland während des Zweiten Weltkriegs, p. 299.

⁴H.R. Kurz. Operationsplanung Schweiz.

⁵H.R. Kurz. Operationsplanung Schweiz, p. 55.

Franz Halder. Kriegstagebuch, (2 vol., Stuttgart 1963, p. 450).

⁶Alberto Rovighi. Un secolo di relazioni militari tra Italia e Svizzera (1861-1961). Analysé par G.-A. Chevallaz. Les plans italiens face à la Suisse en 1938-1943.

Edgar Bonjour. Neutralität IX, p. 106-110.